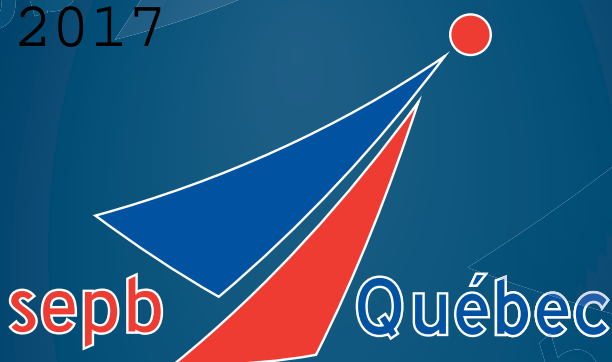


PROGRAMME D'ÉDUCATION ET DE FORMATION SYNDICALE

2017

MODIFIÉ le 5 juin
2017



**SYNDICAT DES EMPLOYÉES
ET EMPLOYÉS PROFESSIONNELS-LES
ET DE BUREAU – QUÉBEC**

514 522-6511 / 1 800 561-7372

514 522-9000

Site web : www.sepb.qc.ca



SECTION LOCALE
434

SECTION LOCALE
463

SECTION LOCALE
480

SECTION LOCALE
526

SECTION LOCALE
571

SECTION LOCALE
573

SECTION LOCALE
574

SECTION LOCALE
575

SECTION LOCALE
576

SECTION LOCALE
577

SECTION LOCALE
578

SECTION LOCALE
579

SECTION LOCALE
610

Répertoire des cours

Formation générale

1

L'ACTION POLITIQUE : UN ENGAGEMENT CITOYEN PERMANENT (3 jours)

La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients. Ce cours vise à développer les compétences des personnes participantes pour qu'elles soient en mesure de maîtriser un esprit critique face aux choix politiques des élus afin de faire elles-mêmes des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les personnes militantes afin qu'elles agissent comme agente multiplicatrice dans leur milieu en remettant en valeur le projet de société de la FTQ.

2

APPROCHE EN SITUATION DE CONFLIT (2 jours)

(Préalable : #6 Le, La délégué-e syndical-e)

Ce cours vise à outiller les membres et aborde les différentes démarches de résolution de conflits. Il permet de se questionner sur les causes et les conséquences de ces conflits issus de nos milieux de travail. De plus, il détermine les actions à prendre afin d'agir syndicalement pour contrer ces conflits.

3a

COMMUNICATION ORALE, NIVEAU I (3 jours)

(Préalable : #6 Le, La délégué-e syndical-e)

Le but de ce cours est d'aider les responsables de comité, les membres délégués syndicaux et les personnes dirigeantes de section locale ou d'unité à organiser et à exprimer clairement, par la communication orale, leur pensée et leur action syndicale avec les membres, leur employeur, les instances syndicales et les médias. Des ateliers servant à préparer un discours, une réunion ou une rencontre avec les employeurs seront au programme lors de cette fin de semaine d'éducation syndicale.

3b

ORAL COMMUNICATION, LEVEL I (3 days)

(Preliminary : #13 Union Delegate)

The aim of this course is to help the committee's leaders, the union delegates, the local's or unit's directors to organise and clearly voice, through oral communication, their thought and union action with the members, their employer, union bodies and media."

4

COMMUNICATION ORALE, NIVEAU II : PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE (3 jours)

Le but de ce cours est d'aider les personnes dirigeantes d'unité ou de section locale à organiser et à exprimer clairement, par la communication orale, leur pensée et leur action syndicale avec les membres, leur employeur, leurs instances syndicales et les médias. Ce cours explique aussi le fonctionnement des assemblées, les propositions et les règles de procédure. Dans une ambiance relaxante, on apprend à maîtriser les micros, à intervenir et à utiliser adéquatement les procédures pour faire avancer les réunions dans l'ordre tout en permettant à chacun d'exprimer son point de vue.

5

LE, LA DÉLÉGUÉ-E SOCIAL-E / RELATION D'AIDE (3 jours) **Ce cours est offert en collaboration avec le CRFTQMM**

Ce cours aide à soutenir nos collègues aux prises avec des problèmes personnels : toxicomanie et autres dépendances, problèmes financiers et familiaux. On traite des problèmes collectifs de santé mentale et de relations interpersonnelles difficiles. On pratique la relation d'aide et on explore les ressources du milieu pour bien faire notre travail de référence. On discute également des stratégies d'implantation d'un réseau de déléguées et délégués sociaux en lien avec nos structures syndicales.

Formation générale

6

LE, LA DÉLÉGUÉ-E SYNDICAL-E (3 jours)

Rôle de la personne déléguée dans son milieu de travail :

- Son rapport avec les membres;
- Son travail dans sa section locale ou son unité
- Sa participation aux autres niveaux du mouvement syndical

À qui s'adresse ce cours?

À toutes les personnes déléguées et/ou personnes dirigeantes de section locale ou d'unité.

7

DOSSIER DE GRIEFS (3 jours)

(Préalable : #6 Le, La délégué-e syndical-e)

Consolider ou développer, au moyen d'exercices pratiques, les habiletés et les techniques d'enquête de nos membres à toutes les étapes de la procédure : de la rédaction du grief, en passant par l'examen de l'ensemble des conditions attachées au droit réclamé, jusqu'au règlement possible du cas avant l'audition.

À qui s'adresse ce cours?

À ceux et celles qui sont directement impliqués dans tout le processus des plaintes et leur règlement (rédaction de griefs, suivi des étapes, négociation de règlements ou suivi à l'arbitrage).

8

L'ENTREVUE DE SÉLECTION : BIEN SE PRÉPARER (2 jours)

Cette formation a pour objectif de bien préparer les membres lors d'une entrevue et à mieux performer pour l'obtention d'un poste. On étudie le processus de recrutement. On analyse l'affichage du poste, les qualifications et les exigences. On se prépare à l'entrevue en regardant de plus près les attentes de l'employeur par des exercices d'autoévaluation.

Pendant l'entrevue : ce à quoi vous devez vous attendre, les comportements à adopter en entrevue, le survol des erreurs à ne pas commettre et des choses à éviter.

Après l'entrevue : faire votre grille d'autoévaluation.

9

L'HISTOIRE DES FEMMES DU QUÉBEC À TRAVERS LEURS LUTTES SOCIALES ET SYNDICALES (3 jours)

Vous êtes une personne désireuse d'améliorer le sort des femmes? Alors, ce cours s'adresse à vous. Il a pour but d'instruire les personnes sur les luttes des femmes à travers différentes époques de l'histoire. Il vous aidera à prendre conscience des batailles gagnées, celles qu'il nous faut encore mener et surtout vous donnera les outils nécessaires afin de les poursuivre. On y discutera des moyens à se donner pour y arriver et de l'importance pour les femmes d'accéder aux différentes instances sociales et syndicales. L'équité hommes-femmes passe d'abord par l'implication des femmes.

10

LEADERSHIP (3 jours)

Cette formation se veut surtout un lieu de réflexion qui permettra aux personnes participantes d'identifier leur propre définition du leadership mais aussi de dégager parmi les styles les plus reconnus celui qui se rapproche davantage de nos valeurs syndicales. Nous tenterons également de comprendre les raisons pour lesquelles un groupe reconnaît à une personne le statut de leader.

À qui s'adresse ce cours?

Cette formation s'adresse à toute personne déléguée et/ou personne dirigeante syndicale, puisque chacun est un leader dans son champ d'action. Il est plus que jamais nécessaire d'avoir une vision commune pour mieux relever les nombreux défis qui attendent le monde syndical dans le contexte économique et social actuel, de façon à mieux soutenir et poursuivre nos engagements de militants et militantes.

Formation générale

11

MON SYNDICAT : INITIATION À LA VIE SYNDICALE (1 jour)

Nous sommes d'abord membres d'une section locale même si nous n'exerçons pas de fonction élective. Il faut savoir que, sans membre, un syndicat n'existe pas. L'implication des personnes membres est donc primordiale. Du manque d'information et de formation découle souvent un affaiblissement de l'engagement dans la vie syndicale. Venez découvrir votre organisation, ses valeurs, son fonctionnement et le rôle important que vous avez à y jouer.

À qui s'adresse ce cours?

À toutes les personnes membres... curieuses.

12

NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE (3 jours)

Ce cours prépare à développer une stratégie de négociation, à produire des contre-propositions et à gagner nos priorités. Il permet d'expérimenter ce qu'est une négociation, de vivre l'expérience du travail d'équipe indispensable au comité de négociation, de prendre de l'assurance comme responsable ou porte-parole, et de s'informer sur le cadre légal des négociations.

13

UNION DELEGATE (3 days)

Role of the Union Delegate in the workplace:

- His/her rapport with the members
- His/her work in the Local Unit
- His/her participation at other levels of the labour movement

14

LEADERSHIP (3 days)

The main purpose of this course is to start a conversation that will enable participants to identify their own definition of leadership and find among the most recognized various leadership styles the one that meets our union values. We will also focus on the reasons why people will acknowledge a person as a leader.

Is this course for you?

This course is for stewards and elected leaders as they both play a leadership role in their field. More than ever a shared vision to face up to the numerous challenges that await the labour movement in this economic and social climate will help us develop and support our commitments as activists.

15

MÉDIAS SOCIAUX (3 jours)

Les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage. De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer, susciter des débats et mobiliser leurs membres.

Ce cours poursuit les objectifs suivants :

- Identifier les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans leur organisation.
- Instrumenter les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

16

POUR DES EMPLOIS DE QUALITÉ DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE (3 jours)

Cette session de formation vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et notre action syndicale.

Santé et sécurité

20

ALERTE AUX DÉCIBELS : LE BRUIT EN MILIEU DE TRAVAIL (3 jours)

(Préalable : #26 Introduction à la santé et sécurité du travail)

Ce cours permet aux personnes participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On y traite de divers types de bruit, de leurs effets et des moyens pour réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

21

AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL : INITIATION À L'ERGONOMIE – ANALYSE DES POSTES DE TRAVAIL (2 jours)

La session vise à outiller les personnes dirigeantes des sections locales ou les personnes représentantes du comité de santé et sécurité afin de leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail respectif et de développer des propositions visant l'élimination des risques. Ce cours questionne les tâches, le stress et l'aménagement du poste de travail et ses conséquences sur la santé. Nous dressons un plan d'action pour agir dans chacun de nos milieux de travail.

22

ENQUÊTE D'ACCIDENT (2 jours)

(Préalable : #25 Introduction à la santé et sécurité du travail)

Ce cours permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et de monter le dossier d'enquête. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation par une enquête en santé et sécurité.

Cette méthode d'enquête nous permet, par sa rigueur et sa méthodologie, de bien rédiger ce pourquoi l'on est mandaté.

23

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL (1 jour)

Cette journée thématique sert à guider les personnes participantes à travers une démarche de prévention pour éviter que la situation ne se détériore.

Nous nous donnerons une définition du phénomène et essaierons d'en comprendre les manifestations et les causes. Nous identifierons les sources d'épuisement professionnel et tenterons d'identifier les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation. Cette journée de réflexion abordera également les stratégies syndicales que l'on peut déployer pour contrer l'épuisement professionnel dans nos milieux de travail.

24

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE (3 jours) Prévenir, Enquêter, Agir

Ce cours vise à renseigner les personnes dirigeantes des sections locales ainsi que les personnes déléguées relativement aux nouvelles dispositions de la *Loi sur les normes du travail* et leur implication en santé et sécurité au travail. Les personnes participantes se pencheront sur la démarche syndicale à mettre en place afin de régler les cas de harcèlement et pour les prévenir.

Répertoire des cours

Santé et sécurité

25 INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (3 jours)

Avec comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et leur sécurité au travail, ce cours a pour objectif de s'initier à la santé et sécurité du travail. Par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances minimales de nos principaux droits en ce domaine, le cours nous amène vers l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles. Il constitue un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité du travail sauf le cours # 29.

26 TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION (2 jours)

(Préalable : #25 Introduction à la santé et sécurité du travail)

Cette formation s'adresse principalement aux personnes représentantes à la prévention ainsi qu'aux personnes déléguées syndicales. En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité, les fonctions de la personne représentante à la prévention et les différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.

27 RÉCLAMATION À LA CSST (3 jours)

(Préalable : #25 Introduction à la santé et sécurité du travail)

Faisant suite au cours de base en santé et sécurité, ce cours permet de mieux intervenir lorsque des membres veulent réclamer à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). On y étudie la loi, les réclamations, la compensation, les prestations, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer face aux employeurs et à la CSST.

28 INTRODUCTION TO WORKPLACE HEALTH AND SAFETY (3 days)

This course will introduce members to the basic principles of Workplace Health and Safety and enable them to better understand how our members view their health and safety at work. Participants will learn skills for identifying problems in the workplace and key basic safety principles. The course focuses on the importance of union activities to prevent workplace injuries and accidents. This course is a prerequisite for all other workplace health and safety courses except # 29.

29 FEMMES ET SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL : MYTHES ET DÉFIS SYNDICAUX (3 jours)

Le cours de base *Femmes et santé et sécurité du travail* vise notamment à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail. En plus d'approfondir quelques aspects SST afin de mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux divers problèmes vécus par les femmes, le cours aide à développer l'argumentation de ces dernières pour que la structure syndicale intègre mieux la santé et la sécurité des travailleuses.

Retraite

30

LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE – L'ADMINISTRATION ET LA NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE (3 jours)

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril l'avenir de ceux-ci et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les personnes participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

Il est organisé conjointement par le Service de l'éducation de la FTQ et par la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ. Ce dernier rembourse les salaires selon sa politique.

31

PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE (3 jours)

Vous êtes à cinq ans et moins de votre retraite? Ce cours est un moment d'échanges et de réflexion pour en faciliter la préparation. On traite des divers changements à entrevoir et ce, à travers les multiples facettes de la vie. On aborde la question des revenus en présentant le fonctionnement des régimes publics et des régimes privés de retraite. On touche à certaines questions juridiques dont le testament, le contrat de mariage et le mandat d'inaptitude. On discute de certaines questions relatives à l'organisation du temps, à la santé et aux relations interpersonnelles qui pourraient influencer de façon significative la vie de personne retraitée.

Ce cours est ouvert aux conjointes et aux conjoints pour lesquels les mêmes modalités de fiche d'inscription et de frais, s'il y a lieu, s'appliquent.

Cette formation relève de chaque section locale, selon ses propres besoins. Le SEPB-Québec peut aider à coordonner les sections locales qui ont des besoins mais dont le nombre de personnes participantes est insuffisant pour tenir leur propre formation. Toutefois, les aménagements devront être faits entre les sections locales volontaires.

32

RÉGIME DE RETRAITE RREGOP (3 jours)

La session d'information s'adresse aux personnes ayant à répondre, à titre de personne déléguée syndicale, à des questions touchant le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Apportez votre dernier relevé reçu du RREGOP.

Programme d'éducation et de formation syndicale du SEPB-Québec

1) Fins de semaine SEPB-QC

A) Session de fin de semaine du 7 au 9 avril 2017 – Hôtel Estrimont, Orford

- #2 Approche en situation de conflit
- #6 Le, La délégué-e syndical-e
- #7 Dossier de griefs
- #9 Histoire des femmes du Québec à travers leurs luttes sociales et syndicales
- TO BE ANNOUNCED

10 au 12 novembre 2017

B) Session de fin de semaine du ~~20 au 22 octobre 2017~~ Endroit à confirmer Hôtel Estrimont, Orford

- #1 Action politique : un engagement citoyen permanent
- #6 Le, La délégué-e syndical-e
- #10 ~~Leadership~~ Communication orale 1
- #12 Négociation de la convention collective
- TO BE ANNOUNCED

2 Formations sur semaine

23 au 25

A) Session 3 jours du ~~9 au 11~~ mai 2017 – Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal

- #4 Communication orale 2
- #6 Le, La délégué-e syndical-e
- #7 Griefs
- #24 Harcèlement psychologique, Prévenir, Enquêter, Agir
- #26 Introduction à la santé sécurité du travail
- #32 Retraite - REGROPP
- TO BE ANNOUNCED

B) Cours sur demande

Selon les disponibilités, des sessions de cours (voir liste à l'endos) sur semaine peuvent être organisées pour des groupes de 12 et plus.

PLUS
D'ARGENT
DANS VOS
POCHES

Tout le crédit
vous revient



fondsftq.com

Programme d'éducation et de formation
syndicale du SEPB-Québec

**Au SEPB-Québec,
le recrutement est essentiel.**

sepb

Québec

**SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS
PROFESSIONNELS-LES
ET DE BUREAU – QUÉBEC**

ENSEMBLE

**POUR
VOS DROITS**



**Priorisons le recrutement.
C'est aussi mon affaire !**

PLAN DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Introduction à la santé et sécurité
du travail (3 jours)

Volet prévention

Le travail syndical
en prévention (2 jours)

Enquête d'accident
(2 jours)

Alerte aux décibels
(3 jours)

Actions en prévention :
Ergonomie et
contaminants (10 jours)

Volet réparation

Réclamation à la CSST
(3 jours)

Le dossier d'appel
(3 jours)

Règles de preuve et de
procédure (5 jours)

Plaideurs et plaideuses à
la CLP (5 jours)

FORMATION SPÉCIALISÉE

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les fiches d'inscription doivent être signées par une personne dirigeante de la section locale et doivent parvenir au SEPB-Québec Éducation au moins trois (3) semaines avant le début du cours.

Cependant, lorsque le nombre d'inscriptions dépasse la capacité d'accueil d'un groupe, nous devons tenir compte des priorités et des besoins des sections locales.

AVIS DE CONFIRMATION

Chaque personne participante inscrite est informée et confirmée **par sa section locale respective du lieu et de l'heure où se tient la session**, ou encore de sa non-participation, faute de places disponibles.

CERTIFICAT

Chaque personne reçoit une attestation de cours lorsqu'elle le complète.

LIEUX

Les cours ne se donnent pas tous au même endroit. Il est donc très important de bien surveiller l'avis de confirmation sur lequel le lieu et la salle sont spécifiés.



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES SALAIRES POUR LES COURS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Chaque année, le SEPB-Québec bénéficie d'une partie de la subvention accordée à la FTQ par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour la formation des travailleurs et des travailleuses. Nous remboursons donc les pertes de salaire encourues par la participation aux cours offerts au présent programme.

Pour être admissible au remboursement, le travailleur ou la travailleuse doit :

- ◆ Être membre en règle de sa section locale;
- ◆ Avoir l'autorisation d'une personne dirigeante de sa section locale pour participer à un cours en santé et sécurité offert par le SEPB-Québec;
- ◆ Compléter un formulaire *Je m'inscris* au début du cours en y indiquant :
 - Le taux de salaire horaire **régulier** (ce taux ne comprenant ni prime, ni avantages sociaux, ni vacances, ni autres avantages de quelque nature que ce soit);
 - Le nombre d'heures perdues pour chacune des journées du cours;
 - Apporter avec vous, lors du cours, une photocopie d'un talon de paie afin de justifier le taux horaire pour la comptabilité FTQ;
- ◆ Signer une feuille de présences pour chaque journée de cours.

Le SEPB-Québec remboursera à la section locale le salaire horaire **régulier** déclaré sur le formulaire *Je m'inscris*. Cette politique ne s'applique pas au personnel permanent (conseillers et conseillères) des syndicats et des sections locales.

**CHOISISSEZ
LA BONNE PLACE**

POUR ASSURER VOTRE AUTO
ET VOTRE HABITATION



a négocié un programme de groupe pour
assurer vos biens.



VOS PRIVILÈGES EXCLUSIFS

COMBINEZ ET ÉCONOMISEZ

En plus de bénéficier d'un **rabais de groupe important**, combinez vos **assurances auto et habitation** et obtenez plusieurs avantages sans frais supplémentaires.

LE PLAN D'ASSISTANCE **Bien protégé**

Assistances routière 24 h*, habitation, santé, juridique et vol d'identité.

LES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES* DE **L'Auto Extra**

* Certaines conditions, restrictions ou exclusions peuvent s'appliquer.

FICHE D'INSCRIPTION (les inscriptions sont limitées)

Nom :	_____	F <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>
	(En caractères d'imprimerie)		
Prénom :	_____		
	(En caractères d'imprimerie)		
Tél. travail :	(_____) _____	(_____)	
	Code régional	Poste téléphonique	
Résidence :	(_____) _____		
	Code régional		
Adresse :	_____		
	_____	Code postal	
Courriel :	_____		

Fonction syndicale :	_____
Depuis quand?	_____
SEPB-Québec, section locale :	_____
Unité :	_____

Cours choisi :	_____
----------------	-------

SECTION OBLIGATOIRE À COMPLÉTER

Chambre :

Occupation simple :	<input type="checkbox"/>	autorisation préalable requise de la personne dirigeante de votre section locale
Occupation double :	<input type="checkbox"/>	partage avec : _____

Conditions particulières :

Allergies ou autres, précisez :	_____

Autorisation de la personne dirigeante de la section locale :

Nom :	_____		
Titre :	_____		
Signature :	_____	Date :	_____

RETOURNER VOTRE FICHE D'INSCRIPTION COMPLÉTÉE

À VOTRE SECTION LOCALE RESPECTIVE

1 866 SSQAUTO

7 7 7 2 8 8 6